CONTRAT DE BONNE ENTENTE

pour les jeunes âgés de plus de 12 ans

Pour que le séjour se déroule dans les meilleures conditions, des règles de vie issues du bon sens et de la règlementation doivent être respectées.

Ce contrat détaille ces règles qui sont **non négociables** et que chaque participant s'engage à appliquer :

- **Respecter** les règles générales fixées par l'équipe d'encadrement (débattues avec les participants), c'est-à-dire : les horaires de réveil, de repas et de coucher, les activités choisies, règles de vie à l'intérieur des lieux communs, regroupement à l'issue de chaque activité.
  La mixité est interdite dans les lieux de sommeil et les relations sexuelles non admises.
- **Respecter** par son attitude et son langage les autres participants ainsi que toute personne présente. Cela signifie aussi contribuer à créer des relations cordiales et conviviales entre tous.
- **Participer** à la vie collective suivant les séjours : en particulier pour le camping (achat de nourriture, cuisine, vaisselle, montage et rangement des tentes).
- **Proposer** des activités et accepter les compromis.
- **Ne pas introduire** dans le centre des produits toxiques, des stupéfiants ou de l'alcool. La détention de ces produits ainsi que la consommation de drogue ou d'alcool sont strictement interdites par la loi. Le responsable du séjour pourrait en référer aux autorités compétentes et le mineur serait renvoyé.
- **Ne pas fumer** dans les locaux, dans l'enceinte du centre et du camping.
- **Ne pas détruire** volontairement du matériel (vandalisme) ou voler. La réparation des dommages, en application du Code civil, sera due par les parents. Aucune assurance ne couvre ces risques. Dans le cas où la victime du vol ou du vandalisme porterait plainte, Planète Aventures dégage entièrement sa responsabilité.

En cas de manquement aux règles énoncées, un renvoi disciplinaire du participant pourra être envisagé. Dans ce cas, aucun remboursement du séjour ainsi que des frais de retour ne pourront être à la charge de l'association, le tout restant à la charge des parents.

Responsable du jeune ☐père - ☐mère - ☐tuteur

Nom et Prénom : ……

Participant Nom et Prénom : ……

Je certifie avoir pris connaissance du contrat figurant ci-dessus et déclare l'accepter.

<u>En cas de renvoi disciplinaire</u>, ne pouvant récupérer mon enfant durant son séjour, je délègue tous pouvoirs à :

Nom et Prénom : ……

Adresse complète : ……

……

Tél.portable : ……

(Vérifiez que cette personne sera présente à son domicile pendant le séjour du participant.)

Fait à …… Le ……

<u>Signature du responsable</u> :	<u>Signature du participant</u> :